

# Avant-propos

---

La présente brochure a pour but d'aider et d'inciter l'industrie canadienne à accomplir sa mission exportatrice. Elle explique en termes courants la méthode correcte à suivre pour arrimer les charges dans les conteneurs de transport maritime et dans les semi-remorques. Cette méthode répond au principe fondamental suivant :

**Les meilleurs produits ne serviront à rien s'ils arrivent endommagés.**

Selon le Canadian Board of Marine Underwriters, qui regroupe les assureurs maritimes oeuvrant au Canada :

**Environ 83 % de toutes les pertes de cargaison pourraient être prévenues.**

**Environ 45 % des pertes qui pourraient être prévenues sont dus à une manutention et un arrimage fautifs.**

Dans la présente brochure, on trouvera des guides et des aide-mémoire spécialement conçus à l'intention de tout le personnel chargé de l'expédition des marchandises à l'étranger, qui y verra les mesures à prendre pour en assurer la protection.

Puisque :

- personne ne veut ni n'accepte de marchandises en mauvais état;
- personne ne s'adresse de nouveau à une entreprise incapable de garantir que ses produits seront livrés en bon état;
- l'entreprise qui ne satisfait pas sa clientèle est vouée à l'échec;
- aucune entreprise ne peut fonder sa réputation et ses plans d'avenir sur des réclamations pour dommages;
- aucune entreprise ne peut se tailler une place dans le marché international si elle ignore les principes élémentaires de l'arrimage sécuritaire,

**une bonne connaissance des techniques sécuritaires, en ce qui concerne l'arrimage des marchandises destinées à l'exportation par conteneurs ou par camion, donnera une meilleure assurance aux entreprises qui les mettent en pratique et les aidera à se bâtir des échanges internationaux durables.**